

# La Réserve Naturelle du Marais de Reuves



Une randonnée proposée par Netra

Une courte promenade au coeur d'un espace naturel protégé, à la découverte des milieux humides. Un lieu préservé, riche en biodiversité, à découvrir au printemps ou en été.



<b>Durée :</b>	0h35	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	1.94km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	1m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	2m	<b>Commune :</b>	Reuves (51120)
<b>Point haut :</b>	140m		
<b>Point bas :</b>	137m		

## Description

On gagne le point de départ en prenant la première petite route à droite à la sortie Nord du village de Reuves, en direction de Villevenard (panneau indicateur). Se garer sur le petit pré au niveau du poteau "Interdiction de circuler". Le panneau de départ "*Bienvenue sur les Sentier des Rainettes*" est immédiatement visible sur la gauche quand on vient de Reuves.

De place en place, des flèches Rouges sur de petits poteaux-balises indiquent la direction à suivre.

**(D)** Partir à droite du panneau d'information. Longer un étang à main gauche. Partir à gauche sur un petit sentier entre deux étangs. Au bout, tourner à gauche. Tourner ensuite encore à gauche pour franchir un ru sur un petit pont. Faire un coude à droite et au croisement en T avec un large chemin, tourner à gauche. Atteindre un croisement avec un abri sur la droite.

**(1)** Tourner à droite et longer un étang à main droite. Après un virage à droite, à une bifurcation, prendre le chemin de droite pour contourner des ruches. Traverser une petite roselière sur des palettes puis longer une prairie à main droite. Passer en sous-bois et franchir une chicane. Virer à gauche pour tourner le dos à la prairie qui est à droite. Obliquer à droite pour franchir une autre chicane. Immédiatement sur la gauche, une mare avec un panneau d'informations.

**(2)** Tourner le dos à la mare et partir à l'Est dans un étroit sentier avec une clôture de prairie à main droite. Déboucher sur une allée herbeuse que l'on suit à droite (Sud). Ignorer un chemin sur la gauche et rejoindre le carrefour à proximité d'un abri où l'on est déjà passé.

**(1)** Poursuivre au Sud et rejoindre très vite le point de départ.

## A proximité

Le temps indiqué est un temps de marche, sans pause. Ne pas hésiter à flâner, regarder, sentir, écouter... Le plaisir de cette promenade réside dans l'observation de la nature.

Plusieurs panneaux fournissent des informations sur le milieu, la flore, la faune, ainsi que sur la gestion et l'utilisation de cet espace.

## Informations pratiques

Sur une initiative conjointe de la Commune de Reuves et du Conservatoire du Patrimoine Naturel Champagne-Ardenne, le marais est une réserve naturelle protégée, inscrite au programme Natura 2000. L'accès est donc réglementé. Noter en particulier :

- **Le marais n'est accessible au public que du 1er avril au 30 août.**

- Les chiens ne sont pas admis.

- Il est demandé de ne pas s'écarter des sentiers.

Bien lire les instructions sur le panneau de départ et s'y conformer.

## Points de passages

**D/A : Panneau d'information Marais de Reuves**  
N 48.801284° / E 3.812289° - alt. 139m - km 0

**1 : Etang - Abri**  
N 48.802323° / E 3.812332° - alt. 138m - km 0.5

**2 : Mare - Panneau d'information**  
N 48.805998° / E 3.808255° - alt. 139m - km 1.09

**D/A : Panneau d'information Marais de Reuves**  
N 48.801284° / E 3.81231° - alt. 138m - km 1.94

Dans les endroits les plus humides, le sentier est aménagé (planchettes, palettes). Néanmoins, le sentier emprunté juste après le point (2) est le plus souvent dans l'eau. Renseignements pris sur place, il devient à peu près sec à partir de la mi-juin mais cela dépend des fluctuations du niveau d'eau dans l'ensemble des marais (par exemple, début juin 2015, il y avait 10cm d'eau).

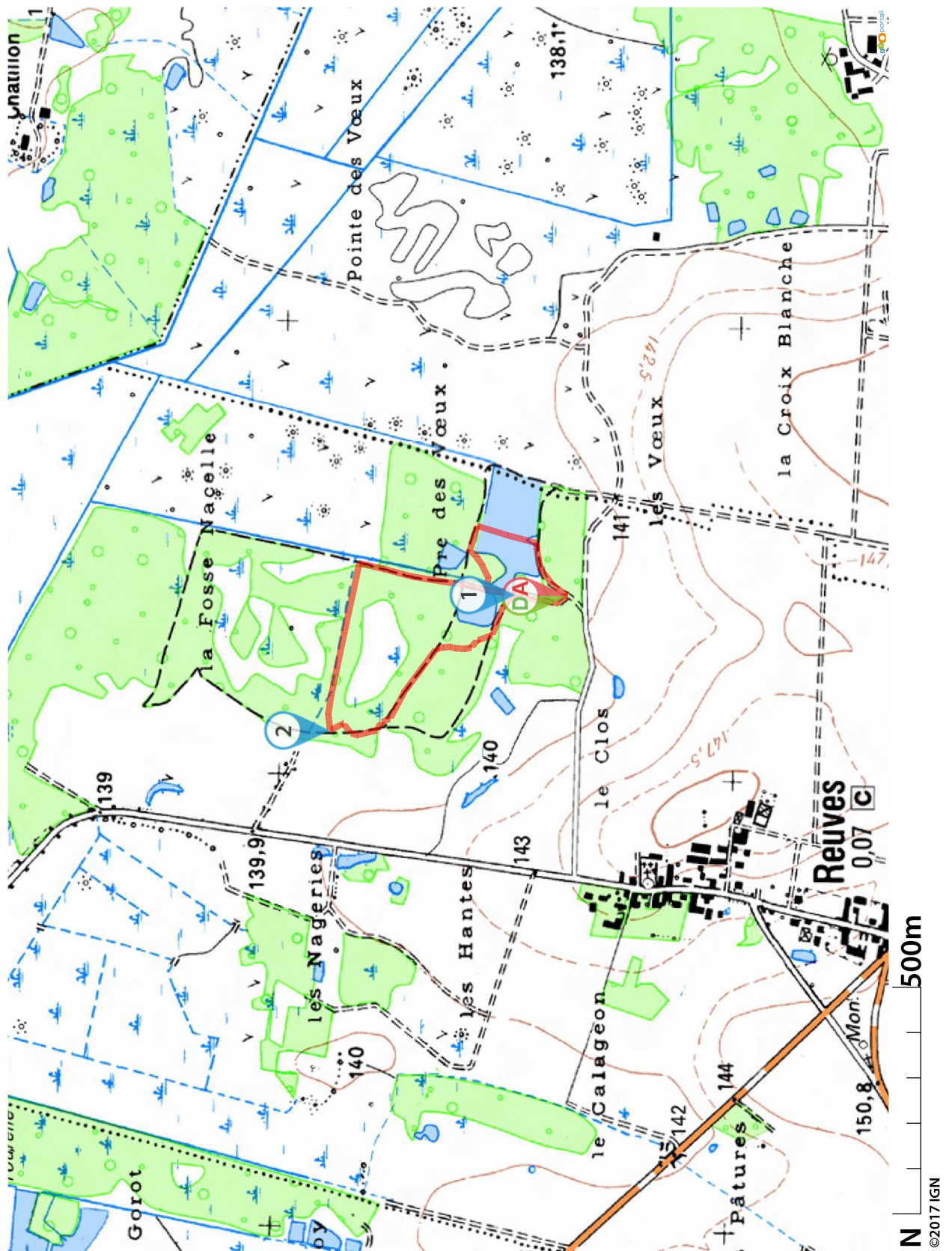
**Des bottes de caoutchouc sont donc recommandées !** A défaut, il ne faut pas avoir peur de se mouiller les pieds (mais pas de risque de s'enliser, le sentier est bien soutenu).

Peu avant le point (2), on traverse brièvement l'extrémité d'une prairie qui, à la période accessible au public, est pâturée par des vaches : ne pas déranger ces paisibles ruminants. Du fait de la nature du milieu et de la présence de bovins, diverses espèces d'insectes se font remarquer sur ce parcours : si on y est sensible, prendre ses dispositions.

Banc, tables de pique-nique et poubelles (tri sélectif) au bord de l'étang juste après le départ et au point (1). Abri au point (1).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-reserve-naturelle-du-marais-de-reuves/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.